



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL

Lorraine - Luxembourg - Rhénanie-Palatinat - Sarre - Wallonie

INTERREGIONALER PARLAMENTARIER-RAT

Lothringen - Luxemburg - Rheinland-Pfalz - Saarland - Wallonien

19, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg Tél.: (352) 46 69 66-1 Fax: (352) 46 69 66-267

Recommandation

Bilan du Programme d'action communautaire Comenius visant à promouvoir les partenariats entre établissements scolaires

Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI), sur proposition de la Commission Enseignement, formation, recherche et culture,

1. dresse un bilan positif du Programme d'action Comenius qui s'inscrit dans le cadre du programme de promotion communautaire Socrates et il salue notamment le fait que les régions de la Grande Région Saar-Lor-Lux ont participé au Programme d'action Comenius afin de profiter de la coopération des établissements scolaires au niveau européen et du soutien accordé à l'apprentissage des langues ;
2. souligne le fait que le programme Comenius se prête parfaitement à promouvoir la coopération et les partenariats entre établissements scolaires et il considère que la coopération et les partenariats au niveau des écoles contribuent largement à améliorer la maîtrise des langues de la Grande Région et à créer une identité transfrontalière dans la Grande Région Saar-Lor-Lux ;
3. soutient donc l'intention de l'Union Européenne de lancer un programme successeur à Comenius à partir de 2007 et de mettre à la disposition dudit programme nettement plus de moyens financiers afin de créer les bases pour que les établissements scolaires de la Grande Région puissent participer davantage au programme Comenius ;
4. intervient pour que, à l'avenir, le programme Comenius soit utilisé davantage pour entretenir des partenariats transfrontaliers entre les établissements préscolaires et primaires de la Grande Région et pour élargir de façon notable les rencontres avec la langue du voisin et la culture dans les zones frontalières de la Grande Région ;
5. se prononce en faveur d'une priorité régionale qui devrait être prévue dans le futur programme Comenius afin d'accorder un soutien particulier aux partenariats transfrontaliers entre établissements scolaires situés dans des régions voisines ;

6. réclame des mesures permettant de faire travailler les assistants linguistiques du Programme Comenius en classe dans leur langue maternelle respective ;
7. est d'avis que les habitants de la Grande Région Saar-Lor-Lux devraient maîtriser les langues de leurs voisins dans la Grande Région, raison pour laquelle il lance un appel pour que soient proposés de façon systématique plus d'enseignements dans les langues du voisin, les écoles primaires, secondaires et maternelles devant en même temps assumer la tâche de faire de la publicité pour les enseignements proposés dans la langue du voisin ;
8. souligne en conclusion sa conviction que la Grande Région Saar-Lor-Lux, en vue de son évolution harmonieuse en tant que région modèle en Europe, a un grand intérêt pour un élargissement notable du programme Comenius, pour sa régionalisation et pour un usage accru dudit programme dans la Grande Région, et il lance un appel à l'Union Européenne pour qu'elle tienne compte de cet intérêt de la Grande Région au moment de concevoir le futur programme Comenius.

Mayence, le 13 janvier 2006